



TERRITOIRE INNOVATION

trophées Pays de la Loire 2010

www.territoire-innovation.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

A envoyer avant le 15 octobre 2010

Un événement créé par

la lettre **api**
L'info éco à valeur ajoutée Pays de la Loire Bretagne

cco
CENTRE DE COMMUNICATION
DE L'OUEST

Partenaires



Contact : vanessa@cco-nantes.org - 02 40 20 45 28

www.territoire-innovation.fr

SOMMAIRE

Présentation des trophées	p. 3
Huit catégories pour concourir	p.4
Dossier de candidature	p. 5, 6, 7, 8
Règlement	p. 9

PRÉSENTATION DES TROPHÉES

Les trophées Territoire innovation Pays de la Loire récompensent les innovations des entreprises et acteurs économiques et sociaux des Pays de la Loire dans huit domaines : Industrie, Services, Environnement, International, Design, Ressources humaines, Architecture, Citoyenneté.

Quels sont les objectifs de la manifestation ?

- Développer l'information, créer un évènement de référence et favoriser les échanges sur l'innovation des entreprises et acteurs économiques en Pays de la Loire parce qu'elle révèle de nouvelles pistes de développement.
- Montrer que l'innovation concerne tous les domaines de l'activité, toutes les entreprises et organisations.

Pourquoi être candidat ?

- Se créer des nouvelles opportunités de contact avec les décideurs, réseaux et pôles économiques régionaux.
- Valoriser son image d'entreprise ou d'acteur économique innovant grâce à la communication liée aux trophées Territoire innovation Pays de la Loire : présentation de tous les candidats sur le site territoire-innovation.fr avec lien renvoyant sur leur site, avec campagne e-mailing. Communication ciblée sur chaque département présentant les candidats, nominés et lauréats : e-mailing renvoyant sur les présentations en ligne des candidats, communication via la presse et les réseaux prescripteurs.
- Être invité à la soirée de remise des trophées.

Qui peut concourir et comment ?

- Peuvent concourir les entreprises privées et publiques, les groupements, les organismes, les associations et réseaux divers, présents dans la région des Pays de la Loire.
- Renvoyer ce dossier avant le **15 octobre 2010**, accompagné d'un chèque de **100 € TTC** (83,62 € HT) pour frais de gestion. Un dossier sans règlement ne sera pas pris en compte.

Le choix des lauréats

- Le jury est composé des partenaires, des organisateurs et de personnalités extérieures.
- Le vote est organisé selon le principe : une personne = une voix.
- Un trophée est remis pour chacune des catégories.
- Au-delà des critères de chaque catégorie, la dimension stratégique de l'innovation, le développement de l'activité, la qualité financière, la question environnementale sont pris en compte dans l'analyse des dossiers.

La soirée de remise des trophées

Les lauréats recevront leur trophée le **22 novembre 2010** à La Cité Nantes Events Center, lors d'une soirée réunissant les dirigeants et acteurs économiques régionaux.

Qui organise les trophées Territoire Innovation Pays de la Loire ?

La Lettre API, spécialisée dans l'actualité des entreprises et de l'économie régionale, et le CCO, Centre de Communication de l'Ouest, animateur de réseaux, centre de conférences, vitrine de l'économie régionale.

HUIT CATÉGORIES POUR CONCOURIR

Un candidat peut présenter plusieurs innovations, une innovation peut être présentée dans plusieurs catégories. Les critères d'évaluation sont affichés sur le site www.territoire-innovation.fr

Industrie

Nouveau procédé de fabrication, nouvelle technologie, nouveaux matériaux, générant des gains de productivité, de qualité, sources de nouveaux marchés.

Services

Nouvelle offre de service à l'entreprise ou à la personne, générant une meilleure qualité, un moindre coût, ouvrant de nouveaux marchés, apportant aux clients une amélioration de qualité ou d'usage.

Environnement

Nouveau process, nouvelle organisation réduisant l'impact environnemental en amont ou en aval de l'activité, des produits ou services. Création de valeur économique grâce à la prise en compte de l'impératif environnemental.

International

Originalité de la démarche internationale : ouverture de nouveaux marchés, adaptation aux réalités des pays étrangers, alliance réussie de cultures différentes au sein de l'entreprise.

Design

Lancement d'un produit, ou transformation d'un produit existant, dont le design améliore la qualité, le service, crée une rupture commerciale, un nouveau mode de consommation, entraîne une évolution stratégique de l'entreprise.

Ressources humaines

Nouvelle organisation favorisant le dialogue social, initiative contribuant à améliorer la qualité de travail, la motivation interne, le partage de la valeur ajoutée.

Architecture

Conception innovante d'un bâtiment, d'un espace intérieur, en matière d'éco-construction, de fonctionnement, de qualité de vie ou de travail, d'esthétique, de coût de réalisation. Catégorie ouverte aux maîtres d'ouvrages et aux architectes.

Citoyenneté

Action originale favorisant l'ouverture culturelle, initiative fondée sur l'intérêt général, la solidarité, le partage des savoirs, des cultures.

Merci de saisir le texte dans ce document. Ne pas envoyer de texte manuscrit.

Vous pouvez compléter votre dossier avec des documents sur tout type de support papier, vidéo ou web.

DOSSIER DE CANDIDATURE

I. Présentation de votre innovation

- Nom de l'innovation :

- Choisissez une ou plusieurs catégories : *(effacez ou rayer les autres)*

Industrie

Services

Environnement

International

Design

Ressources humaines

Architecture

Citoyenneté

- Date de début du projet :

- Date de mise en œuvre effective :

- Décrivez votre innovation. En quoi est-elle une évolution significative par rapport à l'existant ? *(cette description apparaîtra sur le site internet de l'événement):*

- Le constat et la réflexion qui vous ont amené à concevoir cette innovation :

- Les difficultés principales que vous avez eu à surmonter :

- Les résultats obtenus ou attendus, les nouvelles pistes ouvertes :

- Avez-vous déjà été récompensé pour cette innovation ? Si oui, par qui ?

- Votre ancrage territorial joue-t-il un rôle dans votre développement ? Êtes-vous partie prenante d'un réseau d'entreprises, d'un pôle de compétitivité ?

- Souhaitez-vous mettre en avant un autre élément important à vos yeux ?

- Je joins : (*effacez les mentions inutiles*)
Document papier
Document vidéo
Document photos
Autres, précisez :
Je joins aussi le logo de l'innovation ou de l'entreprise afin d'apparaître sur le site de l'événement.

II. Présentation de votre entreprise

- Nom :
- Numéro de siret :
- Adresse :

- Code postal :
- Ville :
- Tél. :
- Site web :
- Dirigeant : fonction, nom et prénom :

- Mail :
- Description de votre activité :

Entreprises

- Évolution de votre activité :

Année	C.A.	Résultats d'exploitation	Effectif
2008			
2009			
2010 (prév.)			

- Investissement recherche / développement :

Année	Montant R&D	Moyens humains	% du C.A.
2009			
2010 (prév.)			

Collectivités, associations

Année	Budgets	Nombre d'adhérents	Effectifs salariés
2008			
2009			
2010 (prév.)			

- Nom, prénom et fonction du déposant :
- Tél :
- Email :
- Fait à _____, le _____

- J'envoie mon chèque de participation de 100 € à l'ordre du CCO à l'adresse suivante :

**CCO - Trophées Territoire Innovation Pays de la Loire
BP 72423 - 44047 Nantes Cedex 01**

et recevrai en retour une facture.

- Adresse de facturation :

> NB : un dossier sans règlement ne sera pas pris en compte.

J'autorise les organisateurs à publier sur le site www.territoire-innovation.fr la description de l'innovation présentée dans ce document, via le paragraphe « descriptif » p.4.

J'accepte, si je suis nommé, qu'une vidéo soit tournée sur mon innovation pour être diffusée sur www.territoire-innovation.fr et le site des partenaires.

Candidature à envoyer avant le 15 octobre 2010

- Par mail à Vanessa Perdreau : vanessa@cco-nantes.org
- ou par courrier :

**CCO - Trophées Territoire Innovation Pays de la Loire
BP 72423 - 44047 Nantes Cedex 01**

> Dans le cas d'un dossier envoyé par courrier, merci de nous envoyer le document word correspondant par mail, la version numérique étant indispensable pour le traitement des candidatures.

Règlement des trophées Territoire innovation Pays de la Loire

Article 1 : Les Trophées API-CCO, Territoire Innovation Pays de la Loire ont pour objet de récompenser les meilleures innovations issues du territoire des Pays de la Loire inscrites dans les catégories mentionnées à l'art. 4.

Article 2 : Sont admises à concourir les entreprises, institutions, associations ou groupements ayant un siège social ou un établissement en Pays de la Loire.

Article 3 : Pour être valablement admis à concourir, chaque participant devra, avant une date limite fixée chaque année, faire parvenir aux organisateurs un dossier de candidature comportant une fiche d'inscription et un dossier de présentation pour chaque innovation. Un candidat peut concourir dans plusieurs catégories à condition qu'il remplisse une fiche par innovation présentée. Ne seront pris en considération que les fiches d'inscription signées et accompagnées d'un droit d'inscription dont le montant, par dossier, est fixé chaque année.

Article 4 : Pour concourir aux Trophées API-CCO, Territoire Innovation Pays de la Loire, toute innovation doit être inscrite dans l'une des catégories suivantes, telles que présentées en p. 3 de ce dossier de candidature : International - Services - Environnement - Industrie - Design - Ressources Humaines - Architecture - Citoyenneté.

Article 5 : Tous les dossiers de candidature seront examinés par les organisateurs. Une première sélection pourra être effectuée afin de garantir la qualité de l'examen des candidatures par le jury.

Article 6 : Tous les dossiers de candidature répondant aux critères des trophées seront présentés sur le site internet territoire-innovation.fr et mentionnés lors de la soirée de remise des trophées.

Article 7 : Les dirigeants de toutes les entreprises et organismes candidats répondant aux critères des trophées seront invités à la soirée de remise des trophées.

Article 8 : Les distinctions sont attribuées par un jury constitué, à l'initiative des organisateurs, des membres partenaires de l'opération et de personnalités du monde économique et médiatique. Chaque membre du jury est porteur d'une voix. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 9 : Les critères de vote pour l'analyse des dossiers, au-delà des critères de chaque catégorie, prennent en compte également: le développement de l'activité, la qualité financière, la question environnementale.

Article 10 : Toute personne participant à l'organisation des Trophées API-CCO, Territoire Innovation Pays de La Loire est tenue, vis à vis de quiconque, à une absolue confidentialité sur toute information contenue dans les dossiers dont elle aurait eu connaissance. Les candidats garantissent l'exactitude des renseignements qu'ils produisent et qu'ils devront éventuellement justifier à la demande du jury. La participation aux Trophées API-CCO, Territoire Innovation Pays de la Loire emporte, de la part du candidat, acceptation de voir son cas présenté pendant la soirée de remise des prix et via les documents papier et vidéos supports de la communication sur cette manifestation.

Article 11 : Le jury établit son palmarès en tenant compte des dossiers concourant dans une même catégorie. Le jury désigne un lauréat par catégorie. Le jury se réserve la possibilité de ne pas remettre de prix dans l'une des catégories citées s'il estime que les dossiers présentés ne sont pas à la hauteur de ses attentes. A contrario, le jury se donne la possibilité de décerner un « prix spécial du jury » pour récompenser une innovation remarquable.

Article 12 : Les lauréats sont autorisés à se prévaloir librement des Trophées API-CCO qui leur auraient été attribué.

Article 13 : La participation aux Trophées API-CCO, Territoire Innovation Pays de la Loire implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions souveraines que prendraient le jury ou les organisateurs pour son application.